

Grand Débat

Ateliers participatifs du 9 mars 2019

Cette réunion fait suite aux réunions du 2 et 9 février organisées par la mairie et aux ateliers participatifs du 20 février et 7 mars organisés par La Parole aux Citoyens.

10 personnes étaient présentes. Comme les ateliers précédents ceux-ci se sont déroulés en 4 temps :

- Présentation de la méthode de travail et choix des sujets de chaque atelier (par la méthode des petits papiers : chaque personne propose un sujet ou une proposition sur lequel qu'il souhaite travailler ou échanger, les sujets sont regroupés par affinité pour constituer des thèmes de travail.
2 thèmes ont été choisis :
 - L'arrêt du gaspillage (eau, éclairage, déchets,...)
 - Services publics et Fiscalité
- Travail en deux groupes de 5 personnes
- Présentation de la production de chaque groupe à l'ensemble des participants
- Moment d'échange convivial autour d'un rafraichissement (et d'une tarte aux pommes)

Hors réunion, les ateliers ont donné lieu à des réflexions et propositions complémentaires, ces contributions figurent en italique dans le texte



Atelier « Arrêt du gaspillage »

Participants: 5 personnes

Rapporteur : Nathalie

Déchets

Nous produisons beaucoup de déchets. Les solutions :

En produire moins :

- arrêter le suremballage,
- laisser les emballages au supermarché. S'ils ont à s'en occuper, ils seront moins tentés de les multiplier
- C'est également un problème d'éducation : en Allemagne ce souci est mieux pris en compte

Réutiliser :

- Des objets tout à fait réutilisables partent à la déchetterie alors qu'ils pourraient servir à des personnes qui en ont besoin
- A l'entrée des déchetteries, il pourrait y avoir une « ressourcerie » tenue par une association (ou par des employés de la collectivité) pour récupérer ce qui est réutilisable et le mettre à disposition de ceux qui en ont besoin

Réparer

- Il faut lutter contre l'obsolescence programmée
- Les « Répar Cafés » sont un exemple d'initiative intéressante, pour réparer ce qui peut l'être (être aidé par des gens qui savent bricoler)

Recycler

- Il serait bon que l'on sache comment et par qui sont recyclés nos déchets (y a-t-il quelque chose dans le rapport annuel de la Métropole ?). On se demande ce que deviennent les encombrants. Exemple : les matériels électriques ou électroniques envoyés en Inde, les textiles usagés qui sont envoyés en Afrique... Le recyclage est devenu un vrai business aux mains de multinationales que nous payons. Quel rapport qualité/prix pour ce service ?

Eclairage public

- Le gaspillage sur l'éclairage public est une évidence : des éclairages vétustes, mal entretenus, mal dirigés, trop puissants, voire aveuglant, avec des technologies dépassées.
- Certains lieux peuvent à l'évidence être éteints à partir d'une certaine heure (mairie,)
- Dans certain cas on peut imaginer éteindre un réverbère sur deux sans véritable
- Il existe des « détecteurs de présence » qui allument les réverbères ou les font passer en forte puissance lorsqu'il y en a vraiment besoin.
- A Alleins, depuis 2 ans l'éclairage classique est progressivement rénové par des éclairages à LED (*Mérindol a commencé il y 5 ans déjà, à l'initiative du parc du Luberon*).
- Des consultations citoyennes et des expérimentations peuvent facilement être mises en place sur ce sujet (*l'association La Parole aux Citoyens fera des propositions dans ce sens*)

Gestion de l'eau

Eau potable

- A Mallemort, 40% de l'eau pompée et traitée est perdue dans le réseau (fuites ?)
- Il y a par ailleurs des problèmes de régulation de pression
- On ne sait pas comment tout cela est géré
- Il faudrait que les sociétés prestataires soient pénalisées si elles ne font rien pour identifier et traiter les fuites
- Dans le temps l'eau était gratuite (on allait à la fontaine !) aujourd'hui elle est de plus en plus chère.
- Il faut que les citoyens reprennent le contrôle de ce genre de service (*dans les communes de plus de 10000 habitants la mise en place d'une commission consultative sur les services publics locaux est obligatoire (avec des représentants d'associations citoyennes et d'associations de consommateurs). Rien n'interdit d'en instaurer une dans de plus petites communes (avec des citoyens tirés au sort ?)*)

Arrosage

- Ne plus buser les ruisseaux dans le village ou à proximité : ils alimentent la nappe phréatique et assurent des continuités écologiques. Risques d'inondation lorsque les sections busées se bouchent.
- Il faudrait cartographier l'ensemble des réseaux d'arrosage (*ceci est probablement fait par la commune au titre du marché de faucardage*)

Pluvial

- Dans le village certaines bouches d'évacuation sont bouchées.
- Le réseau pluvial est connecté au réseau d'assainissement. Résultat : quand il pleut la station d'épuration est saturée et ne peut plus assurer sa fonction, tout part à la Durance !!! Est-ce règlementaire ? (Voir avec l'ARS). Le minimum serait d'identifier les problèmes d'interconnexion et de planifier leur mise aux normes.

Hors réunion : le Comité de bassin et l'État ont lancé une consultation citoyenne sur les problèmes de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée. Voir [questionnaire en ligne](#). N'hésitez pas à participer et faire part des problèmes qui vous préoccupent.

Atelier « Services publics et fiscalité »

Participants : 5 personnes

Rapporteur : Thierry

Cet atelier initialement consacré au thème « services publics et fiscalité » a dans un premier temps évoqué le problème du sous-effectif des hôpitaux et maisons de retraite, avant d'évoquer la question des priorités des dépenses publiques dans les collectivités locales, pour finir le débat a dérivé vers la question du rôle des citoyens dans la définition des priorités budgétaires.

Hôpitaux et EPHAD

- Manque de personnel et de lits dans les hôpitaux et les EPHAD
- Il faut mettre une limite à la privatisation des EPHAD (privatisation ne peut pas être synonyme de qualité pour le meilleur prix)
- Le maintien à domicile est une bonne option, c'est une question de solidarité.
- Question : que pouvons-nous faire collectivement en tant que citoyen pour nos anciens (sans financement supplémentaire)?
- Le concept de solidarité est affaibli par l'individualisme et le repli sur soi. Il y a également un problème de solidarité territoriale.
- Le problème des priorités budgétaires est posé

Priorités budgétaires et participation des citoyens

- Certaines dépenses n'apparaissent pas prioritaires et s'apparentent à un gaspillage de l'argent public (l'argent dit « public » n'est rien d'autre que les impôts que nous payons tous)
- Il y a donc un risque de gaspillage de nos impôts, mais les simples citoyens que nous sommes n'ont pas leur mot à dire dans le choix des priorités budgétaires
- Le réaménagement de la place du bicentenaire est-elle une priorité par rapport à l'augmentation du nombre de place en crèche, à la préservation du commerce de proximité dans le village, au développement de l'emploi de proximité ou à la mise à niveau des réseaux eau/ assainissement /pluvial ?
- Comment faire participer les citoyens à la définition des choix et priorités budgétaires ?
- Les élus sont censés être nos « représentants ». Afin de nous représenter réellement, ils devraient nous consulter régulièrement pour les décisions importantes et notamment sur les priorités budgétaires.
- L'exemple du domaine du golf est cité : comment dans une commune l'AFUL gère la voirie, les réseaux, les espaces verts, l'éclairage public, la police (le gardiennage)... Mais son fonctionnement est beaucoup plus démocratique que celui d'une commune : les habitants sont consultés ils votent eux-mêmes le budget chaque année et élisent (ou révoquent) leur président et son bureau chaque année
- La commune de Dompierre sur mer (*environ 5400 habitants*) est citée en exemple : un [conseil des sages](#) et des [conseils de quartier](#) viennent en appui aux élus en permettant aux citoyens de faire connaître leurs attentes et propositions.
- *Des rapporteurs tirés au sort dans les conseils de quartier pourraient être porteurs des attentes citoyennes dans des instances participatives supérieure : communales et intercommunales (voire au-delà)*
- Mais les démarches participatives (comme le grand débat) sont dénigrées car « les décisions seraient déjà prises par avance ». Il convient de rétablir le lien de confiance entre élus et citoyens.
- Il est proposé que tout élu ne fasse que 2 mandats maximum